

Les diplômes de l'animation dans le secteur « Jeunesse » de 1998 à 2002

Les services déconcentrés de la jeunesse et des sports (encadré 1) ont délivré en 2002 près de 67 000 diplômes dans les domaines de l'animation et du sport, dont 10 000 pour le sport [1] et [2] et 57 000 pour l'animation. Les diplômes du sport sont des diplômes professionnels mais l'essentiel en nombre des diplômes de l'animation sont des diplômes non professionnels : le BAFA et le BAFD (voir encadré 2 pour les définitions).

Près de 4 500 diplômes professionnels ont été recensés en 2002 dans le champ de l'animation contre 3 300 en 1998. Les deux tiers sont des Brevets d'Etat d'Animateurs Techniciens de l'Education Populaire et de la Jeunesse (BEATEP), diplôme au niveau IV de formation en forte progression sur les dernières années.

La spécialité « activités sociales et vie locale » du BEATEP est responsable de la quasi totalité de l'augmentation du total des diplômes professionnels de l'animation, spécialité sans laquelle le nombre des diplômes professionnels aurait globalement stagné.

Avec de l'ordre de 50 500 diplômes en 2002, le BAFA est à un niveau un peu plus bas que les années précédentes, de même que le BAFD (2 100 diplômes en 2002).

Les quelques 57 000 diplômes délivrés en 2002 par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports dans le domaine de l'animation (tableau 1) représentent un volume presque comparable à celui de 1998, quoique orienté à la baisse sur les 2 dernières années (tableau 2). Les évolutions sont toutefois contrastées. Pour les diplômes professionnels, le BEATEP connaît une forte augmentation, essentiellement par l'option « activité sociale et vie locale » alors que le BAPAAT-animation (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien) marque le pas.

Dans les diplômes non professionnels, le BAFD enregistre une baisse sensible depuis 2000 tandis que le BAFA stable jusqu'en 2001, connaît une baisse assez prononcée en 2002.

Les diplômes de l'animation sont largement féminisés et tout particulièrement le BAFA (tableau 3) : selon les diplômes, de 5 à 7 diplômés sur 10 sont des femmes, beaucoup plus que dans le domaine sportif (28% des titulaires du BEES 1^{er} degré sont des femmes) [2].

Tableau 1 : Les diplômes de l'animation délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse des sports en 2002

	Diplômes professionnels	Diplômes non professionnels
BEATEP	2951	BAFA *50 328
activités sociales et vie locale : 2464		BAFD 2 113
act. scientifiques et techniques : 275		
act. culturelles et d'expression : 212		
BAPAAT	1049	
loisirs du jeune et de l'enfant : 688		
loisirs tout public : 361		
DEDPAD (1)	24	
Diplômes permettant l'accès aux diplômes professionnels		
BASE	86	

*= données provisoires

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports – DEF 2.

Encadré n° 1

Le ministère de la jeunesse et des sports a été scindé en 2002, une partie des attributions relevant du ministère des sports et une autre du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Les diplômes restent délivrés sous l'autorité des Services déconcentrés de la jeunesse et des sports, placés depuis **le mois de mai 2002** sous la tutelle des deux ministères.

(1) Ce diplôme est depuis 2002 délivré conjointement par le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et par le ministère des sports.

« Activités sociales et vie locale » et « loisirs du jeune et de l'enfant », deux spécialités qui représentent 7 diplômes de l'animation professionnelle sur 10

L'offre de diplômes couvre l'ensemble des niveaux de formation (encadré 2). Mais deux diplômes, le BEATEP au niveau IV de formation et le BAPAAT au niveau V représentent 90 % des diplômes professionnels délivrés (tableau 2). Ces deux diplômes comportent chacun 3 options (BAPAAT) ou spécialités (BEATEP). Dans les deux cas, une seule option ou spécialité représente l'essentiel des diplômes délivrés : pour le BEATEP, la spécialité « activités sociale et vie locale » totalise 2 464 des 2 951 beatep délivrés en 2002 et l'option « loisir du jeune et de l'enfant » du BAPAAT représente 688 des 1 049 BAPAAT-animation de 2002 (tableau 1).

Le BAPAAT est qualifié de socio-sportif, car il comporte une option sportive « *loisirs de pleine nature* » [1] et deux options pour l'animation socio-culturelle : « *loisirs du jeune et de l'enfant* » et « *loisirs tous publics* » ;

Tableau 2 : Les diplômes de l'animation délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports de 1998 à 2002

	1998	1999	2000	2001	2002	% évol moyenne par an
Diplômes professionnels de l'animation						
Total	3 211	3 029	3 533	3 978	4 407	8%
BEATEP	1 629	1 485	1 968	2 615	2 951	16%
BAPAAT animation	1 181	1 137	1 123	1 008	1 049	-3%
DEFA	378	368	406	319	383	0%
DEDPAD	23	39	36	36	24	Ns
Diplômes non professionnels de l'animation						
Total	58 004	57 357	58 997	56 305	*52 441	-3%
BAFA	55 554	54 830	56 651	54 132	*50 328	-2%
BAFD	2 450	2 527	2 346	2 173	2 113	-4%
Diplômes permettant l'accès aux diplômes professionnels						
BASE	80	193	122	166	86	2%
Total	61 295	60 579	62 652	60 449	56 934	-2%

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports – DEF 2. * = données provisoires

Les autres diplômes de l'animation sont délivrés en bien moins grand nombre, ce qui rend délicate la détermination d'une tendance. Toutefois il semble que l'année 2002 marque un fléchissement.

En effet, le DEFA a été délivré en 383 exemplaires (364 pour la moyenne des années 1999-2001, mais de l'ordre de 410 pour les années 1995-1996). Le BASE atteint 86 diplômes en 2002, autant qu'en 1998, mais deux fois moins que la moyenne des années 1999-2001, et le DEDPAD 24 exemplaires (37 en moyenne pour les 3 années antérieures).

Tableau 3 : Les diplômes délivrés en 2002 – part des femmes

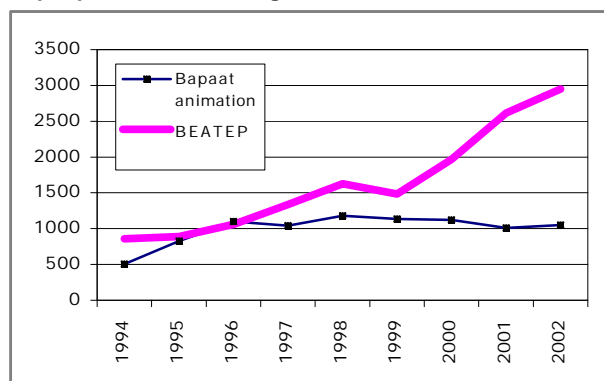
BAFA	69 %
BEATEP	62 %
BAFD	58 %
BASE	55 %
DEFA	49 %
BAPAAT options "animation"	48 %
DEDPAD	38 %

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports – DEF 2.

L'essor du BEATEP et les hésitations du BAPAAT

Le BEATEP représentait la moitié des diplômes professionnels de l'animation dans les années 1994-98. Il en totalise désormais les deux tiers avec 2 951 diplômes en 2002. Parmi ses 3 spécialités, la seule spécialité « activités sociales et vie locale » représente de l'ordre de la moitié du total de l'animation professionnelle contre 30 % en 1994-95 et 37 % en 1997-99. C'est elle qui, compte tenu de son poids, détermine l'évolution de l'ensemble (graphique 1).

Graphique 1 : Le décrochage du BAPAAT



Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports – DEF 2

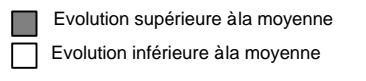
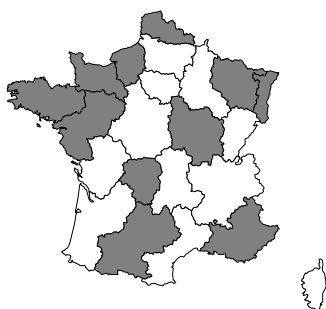
Si la part des deux autres spécialités est bien moins importante, il n'empêche que la spécialité « *activités culturelles et d'expression* » s'est développée à la même vitesse que la spécialité « *activités sociales et vie locale* » (une multiplication par 3 depuis les années 1994-95), alors que la spécialité « *activités scientifiques et techniques* » s'est développée un peu moins vite que les deux autres. Néanmoins, avec une multiplication par 2 sur la période, elle a connu une croissance plus forte que celle de l'ensemble des autres diplômes.

Le BAPAAT a connu une évolution plus contrastée : une forte augmentation jusque dans les années 1998-1999, une décroissance ensuite. La conséquence est que jusqu'en 1998, on délivrait au total plus de BAPAAT que de BEATEP. C'est le contraire depuis, l'écart au profit du BEATEP ne cessant de s'accroître.

L'option «loisirs du jeune et de l'enfant », qui a augmenté de 90 % sur la période, a connu une évolution presque comparable à celle du BEATEP (du moins la spécialité « activités scientifiques et techniques »). Cependant, elle est en baisse sur la période récente : plus de 800 diplômes en 2000 contre moins de 700 en 2002. L'option « loisirs tout public » enregistre une légère croissance sur la période (+11% de 1994-95 à 2001-2002).

Sur la décennie l'ensemble des diplômes professionnels de l'animation n'aurait pas atteint son niveau actuel sans la spécialité « activités sociales et vie locale » du BEATEP : sur la période 1995-2002, cette option explique les 3/4 de l'augmentation du nombre des diplômes professionnels de l'animation. Au total, le rapport BAPAAT – BEATEP a ainsi changé de nature : depuis 1997, le nombre de Beatep continue de croître à un rythme élevé, alors que le nombre de BAPAAT a globalement stagné : en 1994, on délivrait 130 BEATEP pour 100 BAPAAT animation, et en 2002 on a délivré 280 BEATEP pour 100 BAPAAT animation.

Carte 1 : Evolution des diplômes professionnels, par région de 1998 à 2002



Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports – DEF 2.

Des réalités régionales contrastées

Il ressort des évolutions contrastées du BEATEP et du BAPAAT que les régions ne font pas toutes la même part à ces deux diplômes, que les ordres de grandeur sont très différents et se sont modifiés.

Une première disparité concerne le nombre de diplômes délivrés. Pour le BEATEP, on a délivré en 2002 de 100 à 450 diplômes dans la moitié des régions. Animation et sport confondus, on délivre de l'ordre de 100 à 230 BAPAAT dans 4 régions mais moins de 30 par an dans la moitié des régions.

La seconde disparité concerne le « profil » des régions. En moyenne métropolitaine, le beatep représente en 2002 les deux tiers des diplômes professionnels de l'animation. Cette proportion est très variable selon les régions : On trouve d'une part des régions non spécialisées, ce qui

peut s'illustrer par une importance « moins grande » du BEATEP, parce que l'on y délivre des Bapaat en assez grand nombre, et d'autre part des régions spécialisées où le BEATEP se trouve en situation de quasi monopole : on délivre moins de 25 Bapaat pour 100 BEATEP dans 7 régions.

Le BAFA, le BAFD et la façade maritime

La délivrance du BAFA connaît d'assez fortes variations d'une année sur l'autre. Néanmoins, 2000 était un point élevé alors que 2002 paraît un point plus bas que la moyenne 1998-2001. Le BAFD connaît en 2000 comme en 2001 une baisse de 8% par rapport à l'année précédente, baisse stabilisée en 2002. Les disparités régionales méritent d'être signalées : en moyenne, les régions de la façade maritime voient le nombre de BAFA délivrés stable ou en augmentation, sauf Pays de la Loire et Poitou-Charentes, et les régions continentales voient le nombre de BAFA baisser, sauf Auvergne et Lorraine. Cette situation des régions maritimes, qui peut s'expliquer par l'existence d'un marché du travail du loisir plus soutenu, s'observe également pour les diplômes professionnels. L'évolution du nombre de BAFD sur la période connaît aussi d'amples variations selon les régions, mais rien ne permet d'établir un clivage du même ordre (tableau 4).

Tableau 4 : Evolution de 1998 à 2002 du nombre de diplômes selon la situation géographique

	BAFA	BAFD	Dipl. prof
Régions maritimes	+ 1%	- 16%	+ 50%
Régions continentales	- 20%	- 12%	+ 24%
Métropole	- 9%	- 14%	+ 38%
DOM TOM	+ 20%	+ 5%	- 12%

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports – DEF 2.

Moins de diplômes dans les départements et territoires d'outre mer

La population des DOM-TOM représente 3,8 % de la population française et 5,7 % des moins de 20 ans. C'est donc une population jeune où les moins de 20 ans représentent de l'ordre de 36 % de la population contre environ 23 % en métropole. Dans ces conditions, globalement, la part des DOM et des TOM dans les diplômes ne reflète pas exactement leur part dans la population. C'est en outre pour les diplômes les moins élevés qu'elle est la plus forte : 9 % des diplômes BAPAAT de 2002 ont été délivrés dans les DOM TOM de même que 4 % des BAFA. Les autres diplômes n'y représentent que de 1 à 2 % du total, quand ils y sont délivrés.

La Réunion a délivré en 2002 716 BAFA, 68 BAPAAT, 19 BAFD et 15 BEATEP. La Martinique 561 BAFA, 24 BAPAAT et 15 BEATEP. La Guadeloupe a délivré 653 BAFA, 36 BAPAAT, 15 BAFD et 3 BEATEP. La Polynésie délivre 241 BAFA, 7 BAFD et 2 BEATEP et la Nouvelle Calédonie 196 BAFA et 21 BAFD.

Si la Guyane a délivré 81 BAFA et 30 BEATEP, les autres Territoires n'ont délivré que des BAFA (62 à Mayotte, 41 à Wallis et Futuna et 6 à St Pierre et Miquelon.

Tableau 5 Les diplômes de l'animation en 2002

	Professionnelle*		Non professionnelle	
	1998	2002	1998	2002
Alsace	42	82	1 525	1 159
Aquitaine	208	232	2 751	2 549
Auvergne	87	59	1 179	1 050
Bourgogne	69	96	1 386	1 032
Bretagne	197	257	3 259	2 761
Centre	101	115	2 280	2 097
Champagne-Ardenne	73	59	1 552	1 243
Corse	22	22	130	75
Franche Comté	159	110	1 224	967
Ile-de-France	467	597	9 650	6995
Languedoc-Roussillon	239	307	2 329	2077
Limousin	6	50	638	487
Lorraine	86	128	1 850	1 889
Midi-Pyrénées	166	252	2 839	2 285
Nord-Pas- de-Calais	168	300	3 792	6 297
Basse-Normandie	82	174	1 085	1 239
Haute-Normandie	88	224	1 143	1 485
Pays-de-la-Loire	167	234	3 605	2 829
Picardie	129	142	1 650	1 595
Poitou-Charentes	126	147	1 611	1 410
P.A.C.A.	408	721	4 606	3 741
Rhône-Alpes	247	310	6 031	4 988
France métropolitaine	3 337	4 618	56 115	e 51 800
Guadeloupe	31	40	406	474
Martinique	16	38	nd	nd
Guyane	3	30	122	107
Réunion	170	83	532	503
S. Pierre et Miquelon	0	0	nd	3
Mayotte	0	0	nd	nd
Nouvelle Calédonie	4	4	211	230
Polynésie française	0	2	263	309
Wallis et Futuna	0	0	nd	15
France	3561	*4 815	e 58 000	e 52 441

*y compris 322 bapaat sportifs et 86 BASE en 2002 (270 et 80 en 1998).
nd : non disponible.

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par les services déconcentrés de la jeunesse et des sports – DEF 2

Encadré n° 2 : Les diplômes de l'animation délivrés par le ministère de la jeunesse et des sports, puis par le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

Diplômes professionnels (1)	
Bapaat	Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports. Créé en 1993, homologué au niveau V de formation
Beatep	Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse. Créé en 1986, homologué au niveau IV de formation.
Defa	Diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation. Créé en 1979
Dedpad	Diplôme d'état de directeur de projet d'animation et de développement. Créé en 1995. Niveau II. Délivré conjointement par le ministère des sports et le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche depuis la partition du ministère de la jeunesse et des sports en 2002
Diplômes permettant l'accès aux diplômes professionnels	
Base	Brevet d'aptitude à l'animation socio éducative. Créé en 1970.
Diplômes non professionnels	
Bafa	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Il est souvent demandé dans certains emplois communaux (centres de loisirs, etc.).
Bafd	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ((de centre de loisir par exemple).

(1) Les diplômes professionnels ont vocation à être inscrits sur le Répertoire national des certifications professionnelles.

Pour en savoir plus :

- [1] STAT-Info n°03-04 « Les diplômes sportifs délivrés par le ministère des sports de 1998 à 2002 (données de cadrage) »
- [2] STAT-Info n° 03-05 « Les diplômes sportifs délivrés par le ministère des sports de 1998 à 2002 (données par options) »
- [3] STAT-Info n° 01-04 « Les diplômes délivrés par le ministère de la jeunesse et des sports de 1994 à 2000.

- **Alain le Rohellec (DEF 2)**
- **Guy Truchot (Mission statistique)**

STAT-Info est le bulletin de la Mission statistique du ministère des Sports.

Directeur de publication : Hervé Canneva, Directeur du personnel et de l'administration

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier, Chef de la Mission Statistique - **Maquette** : Myriam Claval

Site internet : www.jeunesse-sports.gov.fr

Adresse administrative : 78 rue Olivier de Serres - 75739 PARIS CEDEX 15

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gov.fr - **Tél.** : 01 40 45 92 96